**ACCUEIL DE NOUVELLES PERSONNES DANS UNE GROUPE DE PRIÈRE DE CONSENTEMENT**

**La modalité normale d’accueil** de nouvelles personnes dans un groupe est la SESSION D’INTRODUCTION (ce qui inclut une première session de 4 heures et qui comprend 2 périodes de 20 minutes de prière de consentement), suivie des SIX SESSIONS COMPLÉMENTAIRES.

Pour Contemplative Outreach la formation initiale inclut ces deux composantes. C’est après cette formation initiale que la personne est à même de choisir de s’engager dans la prière de consentement. En plus les gens ont une base suffisante pour s’intégrer dans un groupe (ils ont été initiés à la lectio). Dans certains cas exceptionnels, les formateurs peuvent conseiller à une personne de ne pas poursuivre et d’aller vers un autre type de prière ou de méditation.

N.B. 1. La session d’introduction peut s’échelonner sur deux rencontres.

2. Quand le petit nombre de participants et les conflits d’horaire ne permettent pas d’offrir les six sessions complémentaires, d’autres modalités sont possibles, par exemple le nouveau lit le texte de la session de la semaine et il échange avec une facilitatrice du groupe tout en participant au groupe si le présentateur ou le facilitateur qui a animé la session d’introduction considère que la personne est en mesure de joindre le groupe.

**Les cas de formation initiale (session d’intro et sessions complémentaires) par un ou deux facilitateurs** avec une ou quelques personnes intéressées à se joindre à un groupe.

**Les cas d’exclusion ou de recommandation de ne pas poursuivre** la démarche en période de formation initiale ou plus tard après qu’une personne se soit jointe à un groupe. Voici quelques critères :

* Fragilité psychologique (anxiété, problème de fonctionnement en groupe, etc.) et problématique de santé mentale (trouble anxieux, problème de personnalité, etc.). Les personnes qui ont un suivi approprié, et par suite d’une consultation de leur psychologique ou psychiatrique, sont souvent en mesure de joindre un groupe.
* Résistance de la personne à entrer dans l’approche de la prière de consentement qui est une école de prière. La personne n’est pas réceptive à l’approche spécifique (« petite méthode ») à Keating ou à la dimension chrétienne. Certaines personnes, même non-croyantes vont consentir à cheminer dans une démarche chrétienne, mais d’autres vont résister, notamment en remettant en cause cette dimension chrétienne.

Il est important d’informer *au départ* les personnes intéressées à se joindre à un groupe qu’une période d’initiation est prévue afin de leur permettre de discerner si ce type de prière est ajustée à leur cheminement spirituel.

Ce discernement vise le bien tant de la personne qui s’intéresse à la prière de consentement qu’aux membres d’un groupe de prière qui, eux, s’attendent à prier et à se ressourcer dans un environnement facilitant. En plus, un accompagnement davantage personnel aide la personne à bien comprendre la « petite méthode » et à l’appliquer. Nous constatons que des gens pratiquent une méthode différente de celle de la prière de consentement, même après plusieurs années de pratique.

Yvan Cloutier

18/11/2016